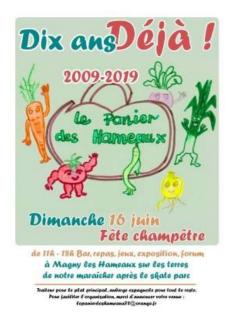


10 ans de l'AMAP

Dimanche 16 juin, dès 10h30

Ce **dimanche 16 juin**, vous êtes invités à venir participer aux nombreuses animations proposées par l'AMAP le Panier des hameaux dans le cadres des 10 ans de l'association.



Cette journée se déroulera en 5 temps :

- 10h30 inauguration officielle de la ferme péri urbaine « LA CLOSERAIE » par la municipalité.
- 11h15 apéritif commun avec la Ville et l'AMAP, avec le concours musical de l'Harmonie Magnycoise.
- 12h30 repas champêtre
- 14h30 après-midi festif et convivial (jeux, promenade en poney, forum-débat, exposition photos souvenir, ...)
- 17h30 remises des petites récompenses, clôture, dernier verre de l'amitié....

Coordonnées

Ferme périurbaine "la Closeraie" 78114 Magny-les-Hameaux Infos pratiques

- Le repas se fera selon le principe de "l'auberge espagnole", sauf pour le plat chaud (couscous) qui sera préparé par un traiteur. Chacun apportera :
- 1. entrées (salade, crudités,...) OU un dessert (fromages, gâteau, fruits ou autres douceurs...)
- 2. boissons
- 3. des assiettes et couverts (un gobelet souvenir des 10 ans de l'AMAP vous sera offert)
- 4. Dans un souci de préservation de « Dame Nature », merci d'éviter la vaisselle en plastique jetable.
- La participation aux frais pour le plat chaud et les animations sera libre. (collecte au chapeau)
- Un « **livre d'or** » (format A5), en souvenir de la journée, sera réalisé avec notamment des recettes établies par chacun et chacune d'entre vous à partir des produits de nos agriculteurs amapiens. Amener la recette sur une feuille A5 pour la coller dans le livre.
- Sauf nécessité d'organisation, les voitures ne pourront pas pénétrer sur le terrain de notre maraîcher. Stationnement donc à l'extérieur.
- La question de la météo du jour ne se posera pas car la fête aura lieu à l'intérieur du nouveau bâtiment.
- Pour des questions d'organisation, il est impératif que vous répondiez à ce courriel en précisant :
- 1. votre venue (ou votre indisponibilité)

- 2. le nombre d'adultes et d'enfants de moins de 12 ans
- 3. votre participation éventuelle à l'organisation